



Dans cette édition :

Le mot du Maire

<i>Budget municipal 2024</i>	2-3
<i>Programme triennal d'immobilisations</i>	3
<i>Chronique de l'inspecteur municipal</i>	4
<i>Chronique environnement</i>	4
<i>Chronique historique</i>	5
<i>Chronique aînés</i>	6
<i>Bibliothèque Laure-Desrosiers</i>	6
<i>Comité Embellissement de Saint-David</i>	7
<i>Comité d'entraide</i>	7
<i>Nouvelles de la Fabrique</i>	8
<i>Activités</i>	9-10
<i>Marché de Noël 2023</i>	11
<i>Fête de Noël des enfants</i>	11

Nous voici encore une fois, en fin d'année à préparer le temps des fêtes qui s'en vient à grands pas. Pour nous au conseil municipal, cela signifie aussi de préparer et de travailler sur le budget de la municipalité pour l'année 2024.

Petit retour sur l'année 2023 qui nous aura fait goûter à une température plutôt diversifiée et un peu difficile à suivre, parlons-en à nos amis agriculteurs et agricultrices qui ont connu une année assez éprouvante dans les champs, mais les fermes de cultures céréalières s'en tirent finalement pas trop mal avec des récoltes automnales qui ont été faites dans des conditions favorables. Par contre, pour tout le secteur de la production maraîchère au Québec, ce fut un désastre et plusieurs entreprises vivront une période économique difficile. N'oublions jamais de les soutenir dans nos achats alimentaires.

Récemment, j'ai eu l'occasion de souligner le parcours exceptionnel d'un des membres du Conseil municipal. C'est lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui s'est tenu en septembre dernier à Québec, que certains élus municipaux furent honorés pour leurs nombreuses années d'engagement et de service au sein d'un conseil municipal. Le conseiller Gilles Hébert faisait partie de ces honorés mais ne pouvait être présent au congrès, j'ai donc eu l'honneur à la séance du conseil d'octobre, de lui remettre sa plaque commémorant ses 25 années d'implication municipale. Gilles est aussi administrateur au sein du Mouvement des caisses Desjardins depuis un nombre d'années assez similaire à son engagement municipal. Bravo Gilles, tu représentes un bel exemple d'implication dans ta communauté.



La MRC de Pierre-De Saurel, lors de son dernier conseil de l'année, le 22 novembre, a manifesté son intérêt dans le développement d'un nouveau parc d'énergie éolienne. Déjà, des discussions ont eu lieu avec certains promoteurs dans le domaine de l'énergie renouvelable en rapport avec l'intérêt d'Hydro-Québec d'augmenter son offre de développement éolien dans différentes régions du Québec. Pour le moment, les secteurs potentiellement déterminés pour le développement éolien visent surtout les municipalités de Saint-David et de Saint-Gérard-Majella. Mais cela reste à valider plus concrètement par les études sur le potentiel éolien des territoires visés. J'ai donc été intégré à un comité sur le développement d'un nouveau parc éolien avec les maires de Sorel-Tracy, de Saint-Roch-de-Richelieu, de Saint-Ours et de Saint-Gérard-Majella. Évidemment des consultations citoyennes se tiendront avec les populations concernées desdits territoires dans un principe essentiel d'acceptation sociale et de complète transparence pour la totalité de la démarche.

Je terminerai ce message par un résumé des grandes lignes du budget que vous retrouverez intégralement à l'intérieur de cette édition. Encore une fois, car c'est dans l'ADN des conseils municipaux depuis longtemps à Saint-David, il est toujours de mise de faire une évaluation rigoureuse des besoins municipaux et de la capacité de nos citoyennes et citoyens à rencontrer les obligations qu'ils ont d'honorer le paiement de leurs taxes municipales. Celles-ci présentent une augmentation fort raisonnable entre autres pour le périmètre urbain de la municipalité de l'ordre de 2,3 % excluant l'augmentation du tarif imposé par EBI pour le ramassage des matières résiduelles. Quelques variations s'appliquent en milieu rural mais tout reste en deçà de l'IPC (Indice des prix à la consommation).

J'en profite pour remercier tous les employés de la municipalité ainsi que nos pompiers volontaires; tous font un travail exemplaire. Je remercie aussi tous les membres du Conseil municipal avec lesquels j'ai un grand plaisir à travailler dans la convivialité.

Et pour vous tous, chères citoyennes et chers citoyens, un merveilleux temps des fêtes dans le bonheur et l'agrément ainsi qu'une excellente année 2024.

Richard Potvin
Maire



Budget municipal 2024

REVENUS

Taxes :

Taxe foncière générale	362 690 \$	
Taxe foncière générale (taux agricole)	1 043 829 \$	
Taxes foncières spéciales pour le service de la dette	148 809 \$	
Taxe foncière spéciale pour réserve financière (voirie)	150 000 \$	
Taxe foncière spéciale pour le traitement des eaux usées (opération)	6 165 \$	
Taxe foncière spéciale pour réserve financière (eaux usées)	1 946 \$	
Tarification pour l'eau	105 800 \$	
Tarification pour les matières résiduelles (ordures)	89 117 \$	
Tarification pour le traitement des eaux usées (service de la dette)	98 587 \$	
Tarification pour réserve financière (eaux usées)	4 054 \$	
Tarification pour le traitement des eaux usées (opération)	<u>44 485 \$</u>	2 045 482 \$

Paiement tenant lieu de taxes :

Immeuble de l'école primaire	<u>6 400 \$</u>	6 400 \$
------------------------------	-----------------	-----------------

Transferts et investissement :

Programme d'infrastructures (assainissement des eaux usées)	60 612 \$	
Dotation spéciale de fonctionnement (Partenariat 2020-2024)	46 712 \$	
Voirie – compensation pour entretien	<u>262 601 \$</u>	369 925 \$

Services rendus :

Administration générale	500 \$	
Hygiène du milieu – réseau de distribution de l'eau et étiquettes bacs excédentaires	13 740 \$	
Aménagement et urbanisme	82 250 \$	
Santé et bien-être	9 268 \$	
Loisirs et culture	<u>115 000 \$</u>	220 258 \$

Imposition de droits :

Licences et permis	3 000 \$	
Droits de mutation immobilière	<u>17 000 \$</u>	20 000 \$

Amendes et pénalités :

	<u>1 700 \$</u>	1 700 \$
--	-----------------	-----------------

Intérêts :

	<u>22 250 \$</u>	22 250 \$
--	------------------	------------------

Autres revenus :

	<u>8 350 \$</u>	8 350 \$
--	-----------------	-----------------

TOTAL DES REVENUS :

2 694 865 \$

CHARGES

Administration générale :

Conseil municipal	68 103 \$	
Application de la loi	250 \$	
Gestion financière et administrative	428 635 \$	
Greffé	10 060 \$	
Évaluation	18 686 \$	
Autres	113 893 \$	
Amortissement	<u>19 770 \$</u>	659 397 \$

Sécurité publique :

Contribution SQ	165 253 \$	
Protection contre les incendies	143 725 \$	
Sécurité civile	2 650 \$	
Autres	3 210 \$	
Amortissement	<u>13 807 \$</u>	328 645 \$

Transport :

Voirie municipale	362 903 \$	
Enlèvement de la neige	191 760 \$	
Éclairage des rues	10 350 \$	
Circulation et stationnement	3 500 \$	
Autres (transport adapté et collectif rural)	14 809 \$	
Amortissement	<u>162 993 \$</u>	746 315 \$

Hygiène du milieu :

Purification et traitement de l'eau potable	148 254 \$	
Réseaux de distribution de l'eau potable	48 760 \$	
Réseau d'égout	51 850 \$	
Collecte, transport, élimination des déchets et écocentre régional	90 309 \$	
Amortissement	<u>158 332 \$</u>	497 505 \$

Santé et Bien-Être :

Logement social (OH Pierre-De Saurel)	5 000 \$	
Installation Le Cheval Marin	2 250 \$	
Amortissement	<u>7 477 \$</u>	14 727 \$

Aménagement, Urbanisme et Développement :

Aménagement, urbanisme et zonage	98 935 \$	
Promotion et développement économique	<u>38 960 \$</u>	137 895 \$

Loisirs et culture :

Activités récréatives	288 334 \$	
Bibliothèque	10 530 \$	
Amortissement	<u>67 997 \$</u>	366 861 \$

Frais de financement :

	<u>63 330 \$</u>	63 330 \$
--	------------------	------------------

SOUS-TOTAL DES CHARGES :

2 814 675 \$



Budget municipal 2024

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Immobilisations	250 000 \$	
Remboursement de la dette à long terme	244 801 \$	
Remboursement du fonds de roulement	31 250 \$	
Affectation – Réserve égout	6 000 \$	
Affectation – Réserve voirie	(150 000 \$)	
Affectation de surplus accumulé	(71 485 \$)	310 566 \$

TOTAL DES CHARGES ET DES AUTRES

ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	3 125 241 \$
Moins amortissement	430 376 \$

TOTAL SANS AMORTISSEMENT : 2 694 865 \$

TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

- Le taux de la taxe foncière générale sera de 0,5533 \$ par 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe foncière agricole sera de 0,4104 \$ par 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe reliée à la réserve financière pour la voirie sera de 0,0469 \$ par 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe reliée au règlement d'emprunt numéro 528 sera de 0,0064 \$ par 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe reliée au règlement d'emprunt numéro 574-2017 sera de 0,0253 par 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe reliée au règlement d'emprunt numéro 547-2012 sera de 0,0148 \$ par 100 \$ d'évaluation pour l'ensemble du territoire, de 493,82 \$ par unité et de 4,1428 \$ par mètre linéaire pour le secteur desservi et le secteur hors périmètre urbain et de 91,72 \$ pour chaque immeuble desservi et situé hors périmètre urbain.
- Le taux de la taxe reliée au coût d'opération du site de traitement des eaux usées sera de 0,0019 \$ par 100 \$ d'évaluation pour l'ensemble du territoire et de 280,22 \$ par unité desservie.
- Le taux de la taxe reliée à la réserve financière pour les eaux usées sera de 0,0006 \$ pour l'ensemble du territoire et de 25,82 \$ par unité desservie.
- Le tarif minimum pour la taxe d'eau (galonnage) sera de 50 \$ pour 72 mètres cube.
- Le prix de l'eau sera de 0,61 \$ pour chaque mètre cube excédant une consommation de 82 mètres cube.
- La taxe pour l'enlèvement des ordures sera de 215 \$ pour les unités d'occupation résidentielles et commerciales et de 107,50 \$ pour les unités d'occupation saisonnières.
- Le tarif pour l'utilisation d'un bac supplémentaire pour les matières résiduelles sera de 140 \$ pour l'année.

Programme triennal d'immobilisations

2024 : Acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie

Fonds général de la municipalité

Coût : 43 000 \$

Remplacement et gainage de ponceaux

Fonds général de la municipalité

Coût : 150 000 \$

Remplacement de la fournaise l'huile de l'édifice municipal et finition du bloc sanitaire du parc Jonathan-Würtele

Fonds général de la municipalité

Coût : 55 000 \$

2025 : Modification des équipements de réfrigération au Centre récréatif

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec ou autre programme d'aide financière et Fonds général de la municipalité

Coût : 200 000 \$

Installation d'un système de gicleurs automatiques au Centre récréatif

Subvention Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)

Coût : 215 000 \$

Acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie

Fonds général de la municipalité

Coût : 33 000 \$

2026 : Acquisition d'un camion pour le Service de sécurité incendie

Règlement d'emprunt imposant une taxe sur l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité

Coût : 300 000 \$

Acquisition d'équipements pour le Service de sécurité incendie

Fonds général de la municipalité

Coût : 33 000 \$



Chronique de l'inspecteur municipal

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE :

HEURES DE STATIONNEMENT HIVERNAL

Entre le 15 novembre et le 15 avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues, de 1 h à 7 h.

NEIGE POUSSÉE DANS LA RUE ET LES FOSSÉS

Interdit par le règlement municipal 569-2016, ainsi que par l'article 6.1.6a du règlement RM-2017, et est passible d'une amende de 125 \$ plus les frais applicables.

COMPTEURS D'EAU

La municipalité a procédé au relevé annuel des compteurs d'eau au cours des derniers jours. Nous comptons sur votre collaboration pour garder le lecteur extérieur bien dégagé et visible en tout temps.

RDD ET PNEUS USAGÉS SANS JANTES

Rappel que les pneus usagés sans jante d'automobiles et de camions sont acceptés au site des RDD situé à l'arrière de la caserne située au 41, rue Vue-du-Manoir. Cependant, ceux des tracteurs ou de la machinerie agricole ne le sont pas.

J'aimerais vous transmettre mes meilleurs vœux pour les temps des fêtes!

Paix, santé et bonheur à tous et toutes!

François Marginean

Chronique environnement

UN JOUR DE L'AN QUI TIRE SUR LE VERT!

Lorsque vous lirez ces lignes, le réveillon du jour de l'An sera dans un peu plus d'une semaine. Il se peut donc qu'il vous reste des choses à faire pour cet événement. Voici quelques petits trucs glanés ici et là pour vous aider à rendre votre réveillon un peu plus vert. Et non, je ne parle pas de la crème de menthe verte tellement prisée dans les veilles du jour de l'An de ma tendre jeunesse. Je vois encore ma mère et ma tante trinquer avec cette boisson verte fluo, ouf! juste à y penser j'ai des frissons!

Un des premiers grands principes d'un Jour de l'An plus vert et celui qui a le plus d'impact positif autour de nous consiste à préparer un repas *locavore*. C'est-à-dire par l'achat de nourriture auprès de producteurs locaux. Si cela s'avérait plus difficile il y a quelques années, l'accès aux produits locaux est de plus en plus facilité. Pensons, entre autres, au *Marché de proximité* de Saint-David qui propose beaucoup de produits locaux. Nous avons aussi accès à une boulangerie artisanale, à des fromageries, à quelques bouchers de proximité; à des légumes et des œufs locaux. L'offre de produits locaux se développe de plus en plus, profitons-en!

Ce premier principe s'accompagne aussi d'un défi de taille. Tenter *d'éviter le gaspillage alimentaire* en y allant de la juste part par invité. Vraiment pas évident de savoir combien mon oncle Antoine va prendre de pointes de tourtière ou si cousine Manon mange toujours comme un oiseau. À cela s'ajoute l'anxiété de ne manquer de quoi que ce soit. Notre culture nous a appris à toujours cuisiner plein de nourriture, quitte à avoir tout plein de restes. Si vous arrivez déjà à limiter les quantités, je vous lève mon chapeau car ce n'est pas encore mon cas.

Une autre belle idée est de servir uniquement des *boissons du Québec*. On trouve maintenant une abondance de vins québécois, de mousseux pour le « tchin tchin » de minuit, de gin, de vodka, de rhum aromatisé et j'en passe. De quoi satisfaire tous nos invités. Évidemment, cela s'accompagne de la récupération des canettes et bouteilles vides, mais ça vous le faites déjà.

Un autre principe écolo est le réveillon *zéro déchet*. Donc, il faut dire adieu aux assiettes et ustensiles jetables. Oui, il faudra laver la vaisselle, mais qu'est-ce que c'est à côté de la fierté d'avoir un sac poubelle presque vide à la fin de la veillée? Et si possible, privilégier des serviettes en tissu ou du moins celles qui sont compostables. Sans oublier de disposer des différents déchets alimentaires de la bonne façon. Assurément ça aussi vous le faites déjà.

Il y a aussi les pailles jetables à bannir de nos soirées et choisir plutôt celles qui sont *réutilisables*. S'il vous reste encore des pailles de plastique, ne les jetez pas; il faut au moins les utiliser avant de s'en défaire. Selon le nombre de personnes invitées, il peut toutefois s'avérer dispendieux d'avoir des pailles réutilisables pour tous. Il existe maintenant des *pailles compostables* qui peuvent être une belle solution, en autant que nous les mettions dans le bac brun après utilisation.

En fin de compte, ce qui est important, c'est de respecter nos valeurs sans casser non plus la tirelire. C'est une occasion de consommer différemment en respectant l'environnement et tout ça avant de prendre les résolutions pour la nouvelle année. Chose que je ne fais jamais personnellement. Je crois que les résolutions sont parfaites pour nous faire sentir coupable de ne pas les avoir réalisées. Encore là, cela n'engage que moi.

Sur ce, je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année! Santé, bonheur, prospérité.

Marie-Claude Champagne

Chronique historique

LÉGENDES RURALES OU FAITS HISTORIQUES?

LE MANOIR ET LE MOULIN DU SEIGNEUR DU CALVET

Est-ce que le seigneur Du Calvet a vraiment fait construire un manoir et un moulin dans sa seigneurie De Guire ou Rivière David?

En 1758, Pierre Noble Du Calvet, un français huguenot, choisit à 23 ans de s'exiler dans la partie francophone du Canada dirigée par des anglophones protestants. Il y demeure 33 ans avec, cependant, quelques allers-retours en Europe et aux États-Unis. On peut dire de lui qu'il est un homme d'affaires et homme politique. Il remplit plusieurs missions pour le compte du gouvernement, principalement en Acadie. En 1770-1771 il fait construire une maison, rue Saint-Paul à Montréal, où il emménage avec son épouse. Du Calvet acquiert la seigneurie de la Rivière David en mars 1774 et il la perd en 1783. Comment peut-il s'occuper de sa seigneurie en si peu de temps, alors qu'il est commerçant à Montréal? De plus, il est prisonnier politique sous le gouvernement de Frederick Haldimand du 29 septembre 1780 au 2 mai 1783. Il est écrit dans Histoire de Saint-David d'Yamaska qu'il fit construire un moulin, un manoir et autres dépendances seigneuriales.

Mais où a-t-il fait construire manoir et moulin?

À l'embouchure du ruisseau Mondor ou à la jonction du ruisseau des Chênes et de la rivière David qui était dans le prolongement de la ligne seigneuriale.

Comment pouvait-il se rendre de Montréal à sa seigneurie?

Par bateau jusqu'à Yamaska? Il n'existait que deux chemins : celui de la rivière Yamaska et celui de la rivière David.

Comment a-t-il pu réaliser ce tour de force?

L'idéal serait d'avoir les contrats notariés de construction du manoir et du moulin, mais la réponse est « probablement ».

Du Calvet périt en mer en 1786.

PROLONGEMENT DU RANG CAROLINE

Est-ce qu'autrefois, le rang Caroline se rendait directement jusqu'au ruisseau des Chênes?

M. Émile Desrosiers qui était propriétaire du terrain dans le prolongement du rang Caroline m'a fait faire une visite guidée des lieux à bord de son « pick-up », il y a une dizaine d'années. Nous avons sillonné le lot en prolongement du rang Caroline et les lots de l'autre côté du ruisseau des Chênes. Il m'a indiqué où se trouvait le pont qui enjambait le ruisseau. À l'époque, le Petit Rang tournait à droite de l'autre côté de ce pont et longeait le ruisseau des Chênes. On voyait encore les fondations de certains bâtiments et les emplacements de certains puits.

La réponse, est « oui ». On voit clairement sur la carte le tracé du prolongement du rang Caroline. Mais il serait intéressant d'obtenir les actes notariés concernant ce pont.

PONT DU DOCTEUR MIGNAULT

Est-ce qu'il y avait un pont sur la rivière David à la hauteur du moulin du docteur Mignault?

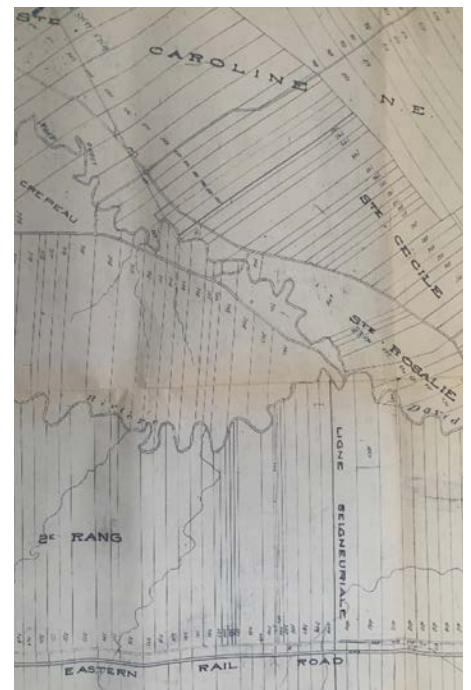
Dans le livre Histoire de Saint-David, on lit qu'il y avait un moulin « à environ 20 arpents en bas du village ». Un « moulin pour faire de la bonne farine des habitants ».

Georges Brouillard, historien de Saint-David et Yamaska, disait qu'il y avait un pont sur la rivière David à l'endroit où se trouvait ce moulin (vis-à-vis le 130 rang de la Rivière-David). Il disait qu'il pouvait aller de chez ses parents, demeurant sur le rang du Bord-de-l'eau, jusqu'au village en passant par le rang Saint-Patrice et le pont du docteur Mignault. Il m'a fait faire une visite guidée de l'emplacement du moulin et du pont du côté du rang Saint-Patrice.

La réponse est « peut-être ». Des documents écrits prouvent l'existence du moulin du docteur Mignault, mais il en faudrait d'autres pour prouver l'existence du pont.

Jacques Crépeau

Société d'histoire de Saint-David-d'Yamaska



Détail du plan officiel de la paroisse de Saint-David imprimé par le Ministère des terres et forêts d'après l'original de 1878.



Chronique Aînés

L'Âge d'or Saint-David tient à souhaiter à tous ses membres un joyeux Noël et une bonne année! Que l'année 2024 soit remplie de santé et de bonheur, pour vous et votre famille.

Nous espérons fortement que cette dernière année a su vous plaire et nous vous préparons déjà quelques activités pour 2024, tels qu'un dîner à la cabane à sucre et une exposition amusante et instructive. Nous vous rappelons également que tous les mercredis après-midi, vous êtes invités à jouer aux cartes au centre récréatif.

Surveillez notre page Facebook pour plus de détails.

Votre comité :

Nicole Lachapelle
Présidente

Aurèle Brouillard
Vice-président

Jocelyne Fagnant
Secrétaire

Marie-Claude Champagne
Trésorière



Bibliothèque Laure-Desrosiers

SOUTIEN SCOLAIRE, L'HEURE DU CONTE ET ANNE FRANK

Saviez-vous qu'il existe des ressources numériques pour le soutien scolaire sur le site Internet du Réseau Biblio Montérégie auquel est affiliée notre bibliothèque Laure-Desrosiers?

Il vous suffit d'aller sur :

- reseaubibliomonteregie.qc.ca ;
- de cliquer sur *Découvrez nos ressources* (rectangle bleu pâle à gauche, au tiers de la page environ);
- la page *Simba* ouvrira et vous cliquerez sur *Soutien scolaire Jeunesse*.

Vous y trouverez différentes ressources pour faire pratiquer vos petits d'âge préscolaire et scolaire, tout en s'amusant.

Le site vous demandera votre numéro de membre ainsi que votre NIP que vous pourrez enregistrer pour les prochaines visites. Votre numéro de membre est à l'arrière de votre carte de membre de la bibliothèque (qui est tout à fait gratuite, soit dit en passant) et si vous ne vous souvenez pas de votre NIP, appelez à la bibliothèque sur les heures d'ouverture et une bénévole se fera un plaisir de vous le dire. Cette carte de membre doit être renouvelée à chaque année.

Donc oui, vous devez être membre pour profiter de ces services. Si ce n'est déjà fait, venez nous voir à la bibliothèque et nous vous donnerons votre carte de membre. **À vous d'en profiter.** D'ailleurs notre très belle bibliothèque est sous-utilisée. On y retrouve beaucoup de choix pour les bambins, enfants, adolescents et pour les adultes également. De plus, nous pouvons commander n'importe quel livre que nous n'avons pas ici, sur le Réseau Biblio du Québec; il arrivera à notre bibliothèque et vous n'aurez qu'à venir le chercher. **Venez nous voir!**

En mars prochain, il y aura l'activité L'heure du conte pour les petits; nous vous aviserons plus tard cet hiver des détails pour ce bel événement.

En terminant, je veux vous faire part d'une lecture surprenante que j'ai faite soit: *Le Journal d'Anne Frank* en bande dessinée, 148 pages, parue en 2017 aux éditions Calmann-Levy. C'est l'histoire vécue d'Anne Frank et de sa famille de religion juive qui, durant la Deuxième Guerre mondiale, ont vécu caché en clandestins jusqu'à ce que l'horreur les rattrape. Je ne vous en dis pas plus; beaucoup ont déjà lu son histoire sous forme de livre, mais cette version pour adolescents et adultes est des plus intéressantes car son adaptation graphique est tout simplement captivante et originale.

Bonne lecture.

Geneviève Breton



HEURES D'OUVERTURE

Mardi :	14 h 00 à 16 h 00
Mercredi :	19 h 00 à 20 h 30
Judi :	19 h 00 à 20 h 30
Samedi :	10 h 00 à 12 h 00

Comité Embellissement de Saint-David

En ce début décembre, il me semble déjà un peu loin le temps où nous avons les mains dans la terre de nos jardins de fleurs ou de légumes.

Le comité Embellissement de Saint-David ne s'est pas tourné les pouces, comme toujours, pour s'assurer une municipalité bien fleurie tout au long de l'été.

La sécheresse ne fut pas un problème, contrairement aux dernières années, mais plutôt l'abondance de pluies. Et pourtant

les fleurs, autant dans le parc Jonathan-Würtele, qu'à la salle communautaire, l'hôtel de ville et tous les autres endroits où nous en prenions soin, n'ont été aussi magnifiques! Merci à toutes celles et ceux qui nous font de beaux commentaires sur nos aménagements, cela fait toujours plaisir et nous encourage à continuer.

Si vous avez le temps et l'envie de vous joindre au comité Embellissement, n'hésitez pas! Nous vous accueillerons à bras ouverts et fleuris (450 789-0051).

En terminant, toute ma reconnaissance à ma fabuleuse équipe : Robert, Michèle, Verena, Candace et Alain. Merci à Marco Paquet comme représentant municipal ces deux dernières années et bienvenue à Joël Brouillard qui le remplacera.

Amour, santé et sérénité pour la nouvelle année!

Denise Potvin
Présidente

Comité d'entraide

Voici le temps de vous partager les activités du comité d'Entraide pour l'année 2023.

Malgré les temps difficiles pour plusieurs citoyens, les demandes d'aide ont été stables. Nous avons aidé 8 personnes en donnant des bons d'alimentation au courant de l'année.

Nous avons payé l'inscription pour la fête de Noël de 4 enfants.

Nous avons distribué un panier de Noël à 13 familles pour aider un total de 28 personnes.

La Guignolée nous a permis de ramasser 2 300,20 \$, en plus des denrées non périssables. Un merci particulier à Viande Richelieu pour leur précieuse contribution de viandes surgelées.

Merci pour la générosité de toutes et tous. Autant les donateurs pour leurs dons que les bénévoles pour leur temps et les dépenses volontaires d'autos. Nous le répétons toujours, mais sans vous rien ne serait possible.

Pour notre deuxième mission du comité, la cuisine collective, des personnes ont pu participer jusqu'à l'été aux ateliers. Ceux-ci devraient reprendre en janvier. Suivez les réseaux sociaux pour en savoir plus.

N'oubliez pas que la cuisine collective est pour TOUTES et TOUS. Le but étant le partage, l'apprentissage, le plaisir de cuisiner en groupe et de repartir avec ce qui a été préparé à petit prix.

Je suis entourée d'une équipe généreuse de son temps et de ses énergies. Merci à Denise Potvin, Alain Leblanc, Johanne Brouillard et Marco Paquet.

Kathleen Poulin
Présidente



LA GAZETTE DE SAINT-DAVID

Est un périodique trimestriel d'information municipale et communautaire publié par la Municipalité de Saint-David et distribué gratuitement dans tous les foyers et commerces.

Conception graphique : Emond, imprimeurs depuis 1934 inc. Tirage : 410 copies Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec — Hiver 2023

Nouvelles de la Fabrique

NOS COMMUNAUTÉS, J'Y TIENS! SAINT-DAVID ET SAINT-GÉRARD-MAJELLA

Campagne de dîme annuelle 2023-2024

Chers davidiens.ennes et majellois.es, c'est de nouveau le moment de l'année où nous sollicitons votre appui. La campagne de dîme ainsi que nos quêtes dominicales constituent la principale source de revenus.

UNE PREMIÈRE DEPUIS 10 ANS!

Les 26 et 27 avril derniers, les communautés de **Saint-David et de Saint-Gérard-Majella** étaient conviées à une assemblée spéciale portant sur la défusion de la paroisse Saint-Michel. Les deux communautés ont majoritairement voté pour une défusion partielle, c'est-à-dire un regroupement de nos deux communautés. Le dossier avance plus lentement que nous l'avions souhaité, mais il progresse. Nous sommes régulièrement en communication avec notre évêque, Mgr Jodoin, qui prendra la décision finale.

Le conseil de fabrique a statué sur ce que nous appelons une « **défusion administrative** ». C'est-à-dire que les finances de **Saint-David / Saint-Gérard-Majella** seront séparées de celles de Yamaska. L'argent récolté lors de cette campagne de dîme ainsi que lors de nos quêtes demeurera dans nos communautés et n'ira plus à Yamaska. Nous conservons toutefois un compte commun dans lequel seront déposés les sommes servant à payer notamment les assurances ainsi que le salaire de notre curé. Il s'agit d'une première étape vers la défusion.

Pour nos deux communautés, les communications doivent maintenant être envoyées à notre nouvelle adresse postale, soit le 19, rue Principale à Saint-David, qu'il s'agisse de la dîme, des demandes d'intention de messe ou de l'entretien du cimetière.

MAIS À QUOI SERT LA DÎME?

Les sommes récoltées lors de cette campagne de dîme serviront à financer diverses activités dont bénéficient nos deux communautés.

Par exemple :

- le paiement du salaire de notre curé et des bénéfices marginaux de notre coordonnateur de pastorale;
- le côté administratif (assurances, téléphone, internet, papier, chauffage du presbytère, etc.);
- le soutien aux activités pastorales (préparation au baptême, première communion, confirmation, ADACE, soirées de louange, préparation au mariage, café muffin etc.);
- le paiement des lampions, hosties, Prions en Église, feuillet paroissial, etc.

Selon les Ordonnances diocésaines, la dîme pour l'année 2023-2024 est établie à 75 \$ par adulte. Celle-ci peut être payée par chèque, par virement Interac ou en argent comptant.

ENTRAIDE

La collaboration entre nos deux communautés s'est poursuivie en 2023. Que ce soit pour l'animation d'ADACE, une présence lors de funérailles, la gestion de nos cimetières ou lors d'activités spéciales, les marguillières, les marguilliers et les bénévoles de **Saint-David et de Saint-Gérard-Majella** sont toujours présents l'un pour l'autre.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE DE SAINT-DAVID

La campagne pour le chauffage de l'église et de la sacristie se poursuit. Celles-ci sont chauffées au minimum afin d'assurer l'intégrité de la structure. Pour la prochaine saison, nous avons réussi à signer une entente avec un fournisseur nous permettant d'avoir le taux « agricole »! Celui-ci sera fixe et nous évitera des surprises d'une livraison à l'autre.

Lors de la saison 2022-2023, le propane ainsi que la réparation d'une fournaise nous ont coûté 11 000 \$ et nous avons aussi réussi à payer les arrérages de chauffage grâce aux 17 000 \$ que nous avons recueillis! Nous débutons la saison avec les 2 500 \$ ramassés depuis le début l'été.

APPEL À VOTRE GÉNÉROSITÉ!

Plus que jamais votre contribution est capitale afin que nous puissions continuer notre mission de transmettre la Parole de Dieu dans nos communautés ainsi qu'offrir les sacrements et les services religieux aux paroissiennes et paroissiens.

Depuis janvier, nous avons célébré six baptêmes, huit funérailles et 18 inhumations. Quatre jeunes de nos communautés ont aussi fait leur confirmation.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité!

Vos marguillières et marguilliers :

**Marie-France Cloutier, André Laferrière,
Louise Leblanc et Jacques Mondou**

Horaires des célébrations religieuses

Fêtes 2023

24 décembre

16 h
Odanak

19 h
Notre-Dame-de-Pierreville

21 h 30
Saint-David

22 h
Yamaska

Minuit
Saint-François-du-Lac

25 décembre

9 h 30
Yamaska

11 h
Saint-Gérard-Majella

31 décembre

11 h
Notre-Dame-de-Pierreville
Saint-David (ADACE)

16 h
Odanak

19 h
Yamaska

1 janvier

9 h 30
Saint-François-du-Lac

Activités

COURS DE DANSE

AVEC JANY BLOUIN, PROFESSEURE

**Du 13 janvier au 23 mars 2024 (10 cours),
les samedis matins, à la salle communautaire
de Saint-David (33, rue Principale)**

Pas de cours le 9 mars 2024

SESSION D'HIVER

INITIATION À LA DANSE
9 H À 9 H 30 (30 MINUTES)
CÔÛT : 80 \$
ÂGE : 4-5 ANS

PRÉ-JAZZ FUNKY
9 H 45 À 10 H 30 (45 MINUTES)
CÔÛT : 90 \$
ÂGE : 6-8 ANS

**UN MINIMUM DE 8 INSCRIPTIONS
EST REQUIS PAR COURS**



**Inscription avant le 4 janvier
2024 auprès de Jany au
jany.blouin@outlook.com**

柔道

Institut
de **KARATE** Daniel
Michaud




Saint-David

Cours familiaux

Les jeudis de
18h30 à 19h30

Début des cours
Le 25 janvier 2024 au 18 avril 2024

Lieu: À l'École Mgr Brunault,
25, Rivière-David, Saint-David

Coût: 120\$ pour la session

Venez découvrir les arts martiaux en famille!

**Inscription le 25 janvier 2024
ou par courriel**

Pour information rejoindre: Shihan Daniel Michaud au 819-314-1705
Sensei Catherine Fontaine L. Heureux au 819-818-2750
catherine.fontaine.lheureux@hotmail.com


Activités

SÉANCE DE YOGA
 AVEC DIANE BOURGEOIS, INSTRUCTRICE

Début des cours : 10 janvier 2024
 Les mercredis de 18 h à 19 h 30
 au 225, route 122, à Saint-David

Le coût est de 20 \$ par séance.
 Un minimum de 8 inscriptions est requis pour que le cours ait lieu.

INSCRIPTION AVANT LE 3 JANVIER 2024 AUPRÈS DE DIANE BOURGEOIS AU 450 880-5225



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

THÉMATIQUE : LE PLACEMENT OUVRIER VOUS CONNAISSEZ ?

GRATUIT

SAMEDI 20 JANVIER 2024, DE 18 H 30 À 22 H 30, AU CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-DAVID (25, RUE THÉROUX)

8 ans et plus (les enfants de 8 à 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte).

PRIX DE PARTICIPATION



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

THÉMATIQUE : LES JEUX POUR 2

GRATUIT

SAMEDI 24 FÉVRIER 2024, DE 18 H 30 À 22 H 30, AU CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-DAVID (25, RUE THÉROUX)

8 ans et plus (les enfants de 8 à 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte).

PRIX DE PARTICIPATION



2ÈME ÉDITION

SOIRÉE DES COUCHE-TARD

Samedi 13 janvier 2024
 chez David & Délices (25, rue Théroùx)

Entre 17 h et 19 h, souper spaghetti

DÈS 19 H 30, RETOUR AUX SOURCES ET LES COUSINS BRANCHAUD EN SPECTACLE

Spectacle au coût de 35 \$ ou spectacle et souper spaghetti au coût de 50 \$

Pour des billets, communiquez avec Éric au 819 314-6691 ou Patrick au 819 473-0703. Places limitées !



FÊTE HIVERNALE de Saint-David

GRATUIT

9 MARS 2024 DE 13 H À 17 H

au Centre récréatif (25, rue Théroùx)

ACTIVITÉS:

- Jeux gonflables
- Balade à calèche
- Patin et hockey libre
- Chocolat chaud et café offerts gratuitement
- Glissade
- Tire d'érable
- Feu de joie

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE : 450 789-2288



Marché de Noël 2023

Le samedi, 25 novembre dernier se tenait la 4^e édition du Marché de Noël de Saint-David. Quelle belle édition! Merci à tous les exposants présents qui ont toujours plein de beaux produits variés à présenter et offrir. Merci également au restaurateur, aux deux Food Trucks et au Domaine Clovis qui étaient présents à l'extérieur.

Merci au comité organisateur et à tous les bénévoles qui ont aidé avant, pendant et/ou après l'événement. Votre aide est inestimable. Merci à chacun de vous d'avoir fait de ce Marché une journée réussie! Merci spécial aux photographes bénévoles, Martial Farly, présent chaque année, qui était cette année accompagné de sa fille.

Merci aux visiteurs qui prennent la peine de se déplacer pour voir le Marché de Noël de Saint-David, c'est un plaisir de vous voir année après année.

Merci énormément à chacun de nos commanditaires, votre aide est essentielle pour cet événement. Merci à la chorale du Grand Cœur Sorel-Tracy et aux artistes qui ont présenté des prestations musicales tout au cours de la journée ainsi qu'au Père Noël pour sa présence.

Félicitations à tous les gagnants des ensembles-cadeaux et encore merci à chacun de vous !



Photo : m.farlyphoto

MERCI À NOS COMMANDITAIRES !

- AA propane
- Autobus Bibeau
- Caisse Desjardins Des Chênes
- Coiffure Julie
- Conseil des Abénakis Odanak
- David & Délices
- Familiprix Miguel Bazile St-Guillaume
- Kubota Drummondville
- L'annonceur
- Laser Force
- Le Bédouin
- Les entreprises d'électricité DA
- Les équipements Forcier / Les entreprises Pierreville
- Marché du Village
- MRC de Pierre-De Saurel
- Municipalité de Yamaska
- Musée des Abénakis
- Opto-Réseau – Centre visuel Bardier Godin
- Pépinière Everi
- Pierre Lefebvre Toyota
- Récré-O-Fun
- Services d'arbres de la Sablonnière inc.
- Voyage Louise Drouin
- M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu
- M. Louis Plamondon, député de Bécancour, Nicolet et Saurel

Vickie Larouche

Coordonnatrice en loisir

Responsable du Marché de Noël

Fête de Noël des enfants

LE 3 DÉCEMBRE DERNIER S'EST TENU LE NOËL DES ENFANTS.

Une très belle fête pour les enfants. Merci à toutes les familles présentes ! Un total de 89 enfants se sont inscrits. Merci à tous les parents bénévoles qui ont aidé. Merci également au Père Noël, à l'entreprise Animation Clin d'œil pour le spectacle et à l'école Monseigneur-Brunault pour le prêt du gymnase. On se dit à l'an prochain !

Vickie Larouche

Coordonnatrice en loisir



Municipalité de Saint-David

16, rue Saint-Charles
Saint-David (Québec) J0G 1L0

Téléphone : 450 789-2288
877 303-2288
(numéro sans frais pour les numéros débutant par 396)

Courriel : info@stdavid.qc.ca

Site Internet : www.stdavid.qc.ca

Heures d'ouverture : Lundi au mercredi — 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi — 10 h à 18 h

Maire : **Richard Potvin**
rpotvin@stdavid.qc.ca 450 808-3838

Conseillère et conseillers : **Marco Paquet**
(*maire suppléant*)
mpaquet@stdavid.qc.ca 450 789-1178

Gilles Hébert
ghebert@stdavid.qc.ca 450 789-2658

Pier-Yves Chapdelaine
pychapdelaine@stdavid.qc.ca 450 808-3288

Linda Cournoyer
lcournoyer@stdavid.qc.ca 450 789-9000

Patrick Chamberland
pchamberland@stdavid.qc.ca 819 396-5259

Joël Brouillard
jbrouillard@stdavid.qc.ca 819 818-1042



Les prochaines séances du conseil auront lieu à 20 h,
à l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles, aux dates suivantes :
16 janvier, 13 février, 5 mars et 16 avril.

Date de tombée de la prochaine édition : 7 mars 2024

AVIS

Pour faciliter la coordination et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous sont remis. Nous ne sommes, en aucun cas, responsable de la teneur des articles, soit par leur propos, soit par leur contenu.

Renseignements et numéros de téléphone

URGENCE 9-1-1 Pompiers ou policiers 9-1-1	Info COVID-19 450 644-4545 / 877 644-4545	École Monseigneur-Brunault	450 746-3514
Info-Santé 8-1-1		CLSC Gaston-Bélanger	450 746-4545
Bibliothèque Laure-Desrosiers	450 789-2794 biblio@stdavid.qc.ca FB : bibliothèque Laure-Desrosiers	Presbytère	Pierre Houle, prêtre 450 568-5864
Centre récréatif : Location de salle Location de glace	450 789-2495 450 789-2288	Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD)	819 472-5700 855 472-5700 (sans frais) info@spadrummond.com
Comptoir postal express (Marché du Village au 24, rue Principale)	579 335-0124	Transport adapté Transport collectif (STC)	1 855 751-7827 (sans frais) 1 833 703-3336 (sans frais)

Matières résiduelles : Toutes les informations relatives à la collecte sélective ainsi qu'aux collectes de déchets, de matières organiques ou autres se retrouvent sur le site web de la municipalité www.stdavid.qc.ca dans la section Service aux citoyens sous la rubrique *Environnement*.